

ÉCOLE MUSIQUE & DANSE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Site d'enseignement du Beaufortain

2015
—
2020

Créée en Novembre 2002, Confluences, la Communauté de Communes du Beaufortain regroupe les quatre communes du canton de Beaufort : Hauteluce, Queige, Villard-sur-Doron et Beaufort. Le chef-lieu du canton accueille l'antenne de l'EM&D dans les locaux de la Communauté de Communes. Sa vocation est de développer d'une manière cohérente et concertée son territoire, dans un souci de solidarité entre les communes. Pour ce faire, elle dispose de compétences obligatoires et optionnelles.

La population du territoire, en légère augmentation, compte 4571 habitants en 2013. L'activité des sports de montagne draine une population saisonnière, tant au niveau des professionnels qu'au niveau des touristes (21000 lits touristiques). Par ailleurs, l'activité agricole est bien représentée avec 170 agriculteurs en activité.

Enfin, l'industrie électrique compte fortement pour l'activité économique du Beaufortain.

Au niveau scolaire, les enfants de 3 à 10 ans sont regroupés au sein de 10 classes de primaires et 9 classes de maternelles pour un total de 365 élèves. Le collège accueille 260 élèves (avec une section de ski de haut niveau) sur la commune de Beaufort.

Au niveau du monde social, il existe :

- un EPHAD où réside une cinquantaine de personnes âgées,
- un foyer de logement de 4 appartements à Villard
- une structure cantonale multi-accueil (halte garderie) de 12 places
- une association d'aide à domicile (ADMR cantonale)
- une Micro-crèche à Hauteluce (9 places) gérée par la commune d'Hauteluce.
- un réseau de bibliothèque cantonale et une médiathèque

L'antenne de l'École de Musique à Beaufort, créée en 1990 à l'initiative de l'École de Musique Municipale d'Albertville, a été transférée à Confluences lors de sa création en 2002. La gestion est confiée à la Co.RAL par le biais d'une convention triennale.

Parmi les compétences optionnelles, la Communauté de Communes a pris la Petite-Enfance et Enfance-Jeunesse et en confie la gestion et sa mise en place à l'Association d'Animation du Beaufortain (AAB) via une convention d'objectifs signée pour 3 ans.

L'association organise des activités extra-scolaires à destination des familles autour de la thématique des actions culturelles (éveil musical, cours de danse, théâtre, arts plastiques...)

Par ailleurs, la Communauté de Communes coordonne les bibliothèques municipales et met du personnel à disposition (1 ETP).

Enfin, la Communauté de Communes emploie directement un intervenant en milieu scolaire (0,5 ETP) déployé sur les écoles maternelles et primaires du territoire



Le Confluent- Place Frison Roche
Beaufort-sur-Doron

1.1 EFFECTIFS ET CURSUS :

L'antenne de l'École de Musique à Beaufort compte 52 élèves inscrits dans les 9 disciplines et ateliers proposés. Bien que l'École de Musique soit gérée pédagogiquement par la Co.RAL, l'antenne de Beaufort répond à une commande de la Communauté de Communes du Beaufortain.

Malgré les différences de structures et de moyens, le projet pédagogique et artistique est commun aux trois sites d'enseignement. (Cf Projet d'Établissement)

Les cours et effectifs

Piano	10h + 0,5	20 élèves
Guitare	6h	12 élèves
Accordéon	3h	6 élèves
Trompette	1h	2 élèves
Flûte	4h	8 élèves
3 orchestres	3h15	
6 cours de FM	6,5h	32 élèves
chœur	30'	17 élèves
Orchestre jazz	1h	

Moyens humains

Le total d'heures pédagogiques s'élève à 36h05 et il est à noter la spécificité de la DUMISTE - musicienne intervenante en milieu scolaire - (12h) directement employée par la Communauté de Communes.

1.2 L'ORGANISATION ET LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- **Le responsable de site**, assure le suivi du quotidien sur le site de Beaufort et fait remonter les informations lors des réunions d'équipes de direction hebdomadaires.

- **La secrétaire de la Communauté de Communes** assure le suivi administratif de l'école de musique. Dans le cadre de sa convention avec la Communauté de Communes du Beaufortain, la Co.RAL assure la gestion des ressources humaines.

- **Le directeur de l'EM&D** assure le suivi du projet pédagogique et culturel pour l'ensemble des sites de l'EM&D.

- **Un élu du Beaufortain** participe au groupe équipement en charge du suivi de l'EM&D de la Co.RAL.

- **Une association de parents d'élèves** s'est mobilisée pour assister l'équipe pédagogique de l'École de Musique dans ses actions culturelles (mise en place des salles, aide au transport de matériels, prise en charge de buvette, organisation de voyages d'études...)

* Source site internet INSEE.

Le Conseil d'Établissement regroupe élus, professionnels, partenaires, représentant des usagers... Il se tient une fois par an. L'antenne du Beaufortain est représentée par un parent d'élèves délégué (élus lors de la réunion des parents d'élèves en début d'année scolaire), la secrétaire de la Communauté de Communes et le responsable de site.

1.3 LES MOYENS EN PLACE :

Locaux :

Des projets de locaux adaptés à la pratique et à l'enseignement musical sont actuellement à l'étude. Les locaux actuels ne sont pas adaptés à la pratique musicale (locaux prévus initialement pour des bureaux) et l'activité sonore de l'École de Musique n'est pas toujours compatible avec l'activité des services de la Communauté de Communes. Néanmoins, l'implantation dans le même bâtiment que l'AAB favorise les contacts réguliers.

Dans l'optique d'un nouvel aménagement, il faudra veiller à ne pas les perdre.

Parc instrumental et supports pédagogiques :

Un état des lieux doit être réalisé afin d'évaluer l'état du parc instrumental ainsi que les réparations et les investissements à réaliser. L'Association des Parents d'Élèves gère le parc locatif proposé aux élèves. Il n'y a pas de fond documentaire sur l'antenne de Beaufort mais le fond documentaire sur les sites d'Ugine et d'Albertville sont mis à disposition des professeurs.

Supports de communication :

Les affiches sont réalisées au coup par coup par la Communauté de Communes.

Il n'y a pas à ce jour de plaquette de présentation spécifique pour le site de Beaufort alors que nous ne sommes pas en mesure de proposer les mêmes activités que sur Co.RAL. Il serait nécessaire d'éditer un supplément spécifique aux activités du Beaufortain.

Un panneau dans l'entrée du bâtiment informe sur l'actualité de l'École de Musique et est animé par l'Association des Parents d'Élèves.

⇒ En perspective : plaquette spécifique

Moyens de communication et de gestion :

Depuis la rentrée 2014, les inscriptions se font en ligne via le logiciel IMUSE ce qui permet une centralisation des données et une meilleure gestion des effectifs.

Les réunions institutionnelles se font en commun avec le reste de l'équipe de la Co.RAL et un groupe de travail spécifique à l'antenne de Beaufort est constitué depuis 2013. Certaines réunions pédagogiques (de rentrée notamment) sont organisées sur le site de Beaufort.



1.4 LES ACTEURS ET PARTENAIRES CULTURELS

Association d'animation du Beaufortain (AAB)

Direction : Valérie Geslin

L' Association d'Animation du Beaufortain est une association agréée *Centre Social*, partenaire polyvalent de proximité très dynamique sur le territoire du Beaufortain.

Cette association a en charge, via une convention d'objectifs, l'organisation de l'accueil, l'animation, les activités et services à finalités sociales. Cet équipement évolue dans le cadre du secteur *Enfance-Jeunesse* et *Famille* et est un lieu ressource, de rencontres et d'échanges entre les générations.

De part son action généraliste et innovante, faisant émerger l'expression des demandes et initiatives des usagers, l'AAB favorise le développement du partenariat et est, à ce titre, un acteur incontournable du territoire.

Dans le domaine culturel, l'AAB porte les actions suivantes :

- **Danse** : Atelier dansé avec la compagnie Cie *Comme tes pieds*
7 h hebdo.

Cet atelier reçoit un grand succès des familles. Cela pose des problèmes de pérennisation étant donné que l'AAB n'a pas pour vocation de porter des actions spécialisées sur le long terme.

- **Théâtre** : Ateliers avec Alexandra Ducros
3h hebdo

- **Arts plastiques** : Ateliers avec Anouck Croiset
6h hebdo

Ces ateliers touchent un public multi générationnel pour environ 113 personnes.

- **Éveil Musical** : L'AAB porte deux ateliers d'éveils musicaux.

- **Atelier musical Parents-enfants** : groupe de 27 enfants de 3 mois à 4 ans.
Les parents se forment avec Anne Marie Chapsal, et une intervenante danse.
Les parents encadrent les séances.

- **Éveil musical** : groupe de 7 enfants de 5 à 6 ans.

Les interventions sont organisés en 2 temps :

- un 1^{er} temps d'intervention d'un musicien
- dans un 2^{ème} temps, participation de l'École de Musique pour la découverte des instruments.

Un des objectifs de cet atelier est de faire une passerelle pour préparer les enfants à l'École de Musique. (équivalent au niveau d'Éveils pour les sites de Co.RAL)

- **Actions Culturelles**

- Veillée des musiciens devenu *Petit cabaret* porté par les habitants de Hauteluçe
- Interventions d'Agnès Trebosc à la Halte-Garderie pour la découverte des instruments.
- Organisation d'un voyage à la Cité de la musique à Paris.

Autres acteurs culturels du territoire :

- Chorale du beaufortain
- L'Air de rien, groupe rock
- Le Bonheur est dans le chant, chorale de Villard
- Association d'accordéon du Beaufortain
- Les balladins, association de théâtre de Queige
- Les Berres, groupe folklorique de Beaufort
- Lo Vouet d'Alteloce, groupe folklorique d'Hauteluze
- La Cliqueraine beaufortaine cantonale, batterie - Fanfare
- Bibliothèques du Beaufortain (1 coordinateur : personnel de la Communauté de Communes et bénévoles)
- Médiathèque de Beaufort : 21h/hebdo

L'École de Musique travaille régulièrement avec :

•L'AAB, la chorale de Villard, les bibliothèques sous forme de concerts partagés ou de spectacles. Elle organise des auditions dans les différents villages et la maison de retraite, participe au téléthon et à la fête de la musique quand elle n'est pas elle-même organisatrice.

1.5 LES PUBLICS :

L'École de Musique touche majoritairement un public d'âge scolaire et quelques adultes complètent l'effectif. On constate l'absence d'élèves à partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans. La principale raison est l'absence de lycée et d'établissement d'enseignement supérieur sur le territoire. Le phénomène, bien que moins marqué sur le territoire de Co.RAL, est observé sur l'ensemble du territoire d'Arlysère (étude démographique INSEE).



II. DIAGNOSTIQUE

Le Projet d'Établissement et ses orientations sont communs à l'ensemble des sites d'enseignement. Il existe néanmoins une différence dans l'offre proposée sur le site de Beaufort et celle proposée sur les deux autres sites. Cela se justifie naturellement par un ensemble de facteurs structurels (population, taille de la Communauté de Communes) et environnementaux (milieu rural, services culturels plus éloignés).

2.1 OFFRE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Malgré la petite taille de la structure, la pratique d'ensemble est courante sur le site de Beaufort. En effet, deux orchestres accueillent chaque semaine les élèves de tous niveaux et les professeurs réorganisent ponctuellement leurs cours afin de proposer des temps de musique d'ensemble en petits groupes. Il est cependant difficile d'avoir un fonctionnement plus régulier autour de cette pratique en raison des jours de présence des professeurs et de la disponibilité des locaux.

Par ailleurs, si sur les sites de la Co.RAL le nombre d'élèves et les moyens permettent une action culturelle très régulière, il n'est pas envisageable de mettre en place une dynamique comparable sur le site de Beaufort.

Il conviendra de proposer, autant que possible, de travailler en partenariat sur les actions menées sur les sites de la Co.RAL. D'autre part, il serait judicieux de développer une action culturelle spécifiquement sur le territoire du Beaufortain, en lien avec la programmation culturelle existante ou sur une nouvelle programmation, afin de dynamiser l'animation du territoire.

L'éveil et l'atelier Parents-Enfants est actuellement assuré par l'AAB. L'association propose aussi un parcours de danse, théâtre et d'arts plastiques qui se révèle assez lourd à porter et souhaiterait le transférer à l'École de Musique.

L'offre autour des musiques actuelles n'existe pas sur le site de Beaufort. Les compétences des professeurs en place permettraient la mise en place d'ateliers mais les moyens matériels et les locaux ne permettent pas pour le moment de pratiques amplifiées. Lors des réflexions sur les locaux (réaménagement, déménagement...), il conviendra de prendre en compte cette option pédagogique.

2.2 STRUCTURATION ET PARTENARIAT

Même si des actions partenariales émergent en fonction des opportunités, il n'y a pas de coordination régulière et institutionnalisée entre les structures du territoire. Le collège a souhaité mettre en place un parcours allégé de l'École de Musique, hébergé dans ses murs. Faute d'inscrits, il n'a pas pu avoir lieu.

Il serait pertinent d'imaginer un parcours en partenariat avec le collège afin de toucher un public différent, en lien avec le professeur de musique et ainsi faciliter l'accès à l'apprentissage de la musique pour les élèves internes au collège.

Par ailleurs, une intervenante en milieu scolaire, gérée directement par la Communauté de Communes du Beaufortain, rayonne sur l'ensemble du territoire mais n'a pas de lien direct avec les projets de l'École de Musique. Il conviendrait d'étudier un rapprochement afin de

coordonner au mieux les actions sur le territoire.

L'École de Musique doit être un lieu ressource de proximité pour mener des actions partenariales. Il est important de consolider les liens avec l'AAB qui est un partenaire privilégié, de travailler sur les publics du territoire et sur la répartition de l'offre entre les deux structures. Cela permettrait de préciser les actions de chacun et éventuellement de développer de nouvelles offres.

Il apparaît aussi important de mettre en place une instance régulière (trimestrielle ou semestrielle) avec un représentant des élus de la communauté de communes pour échanger sur l'avancement du projet et des actions culturelles.

ACTIONS PROJET D'ÉTABLISSEMENT site du Beaufortain - 2015/2020

N°	Actions	Mis en oeuvre	Échéances prévisionnelles
1	Concertation pour un projet partagé de territoire	⇒ Partenaires culturels du Beaufortain ⇒ Rencontre annuelle	2016
2	Consolider le partenariat avec l'AAB	⇒ Mise en place de concertation formelle régulière.	2016
3	Étudier et développer les offres en direction d'autres publics	⇒ Collège, pratique amateur, TAP, petite enfance, personnes âgées...	2016
4	Établir un lien direct entre l'EM&D et l'intervenante en milieu scolaire	⇒ Communauté de Communes du Beaufortain	2018
5	Travailler sur l'aménagement de nouveaux locaux	⇒ Communauté de Communes du Beaufortain	En concertation
6	Développer une offre autour des musiques actuelles	⇒ Communauté de Communes du Beaufortain	En fonction de l'avancement du dossier locaux
7	Consolider les rencontres avec les autres sites de l'EM&D	⇒ Mise en commun d'une partie de l'action culturelle	2016
8	Travailler l'action culturelle sur le territoire (développer des ateliers, des rencontres d'artistes...) en lien avec la programmation existante ou sur une nouvelle programmation.	⇒ AAB, partenaires culturels, FACIM, CCB.	2016